Logo

Description automatically generated

Contenu linéaire

Programme Autochtone - Production

**Liste des documents requis - 2025-2026**

**Merci de penser à l'environnement avant d'imprimer.**

Les demandes doivent être soumises selon les dates limites publiées sur le site web du FMC ou du BEA et doivent inclure les documents requis énumérés ci-dessous.

Dans le cas d’un projet de série qui en est à sa deuxième saison ou à une saison subséquente, le Requérant doit soumettre au FMC le premier montage ou la version finale d’au moins un (1) épisode de la saison précédente pour le projet soit admissible dans le cadre du présent programme.

**Tous les projets** devront atteindre l’exigence seuil pour les déclencheurs admissibles de 10 % lors de la soumission d’une demande de financement.

La ou le scénariste ou la réalisatrice ou le réalisateur de la composante télévision doit être membre des Premières Nations, inuit ou métis. Si la composante télévision est une série, cette exigence s’applique à tous les épisodes.

Veuillez noter que **seuls les postes rémunérés seront pris en compte** dans l’évaluation des postes de genre et de diversité et que les informations fournies dans le budget du projet prévaudront.

LES DEMANDES DOIVENT INCLURE LES DOCUMENTS REQUIS SUIVANTS ET UTILISER LE PORTAIL DU BEA.

[*LIEN POUR S’INSCRIRE ET UTILISER LE PORTAIL DU BEA (ici).*](https://iso-bea.ca/fr/bea-portail/)

* **Un formulaire de demande PORTAIL BEA complété avec la liste des individus détenant des droits de propriété et de contrôle dans la société requérante, et des rôles du personnel clé du projet.** Le FMC/BEA s’appuie sur la **Déclaration d’identité autochtone** et les informations d’auto-identification associées à chaque individu requérant et personnel clé pour déterminer (le cas échéant) l’admissibilité à ce programme, pour calculer les crédits des enveloppes des télédiffuseurs et les points dans les grilles d’évaluation, et/ou à des fins statistiques et analytiques.
* **Plan d'engagement avec la communauté –** [**Veuillez-vous référer au guide du BEA pour un plan d’engagement communautaire** (lien ici)](https://iso-bea.my.salesforce.com/sfc/p/#Kj000002YrpI/a/OH000001hDZJ/jPs_Ncds6h212eKrSyoT6iEaHbY7VHqi9Z6TKnT1YPg)

Renseignements sur le télédiffuseur

* **Un formulaire d’entente de licence (FEL) dûment complété et approuvé** afin de confirmer les droits du (des) Télédiffuseur(s) canadien(s)
* **Entente(s) de droits de diffusion pour toutes les licences admissibles** des ententes abrégées dûment signées sont acceptables à cette étape. Non requis dans le cas d’une production interne d’un télédiffuseur.

Renseignements sur le distributeur

* Le cas échéant, un **Formulaire d’entente du distributeur (FED)** (formulaire disponible). Requis pour toutes les demandes qui comprennent une avance de distribution pour les droits d’exploitation à l’international en vue d'atteindre une partie de l’Exigence seuil pour les déclencheurs admissibles, tel que décrit dans les Principes directeurs (production).
* **Entente(s) de distribution**, le cas échéant. Toute preuve d’engagement du(des) distributeur(s), avec ou sans contribution financière sous forme d’avance de distribution. Des ententes abrégées dûment signées sont acceptables à cette étape.

Renseignements sur le financement

* **Documentation confirmant toutes les sources de financement canadiennes et étrangères**
* **Calcul détaillé des crédits d’impôt fédéral et provincial.** Consultez la Politique de traitement des crédits d’impôt, Annexe B, chapitre 7. Les projets doivent inclure 90 % de chacun des crédits d’impôt fédéral et provincial estimatifs dans leur structure financière, sous peine de voir la contribution du FMC réduite pour compenser la différence lorsque ceux-ci seront ajustés à 90 % chacun. Non requis dans le cas d’une production interne d’un télédiffuseur.
* **Devis de production détaillé signé et daté** (formulaire disponible) dans le cas d’une captation de spectacle produite par une partie apparentée : le devis doit comporter une colonne pour les coûts de captation et une colonne pour les coûts de production du spectacle. Dans le cas d’une coproduction internationale, en vertu d’accords officiels, un devis à colonnes multiples indiquant la participation de chaque pays et le total consolidé.
* **Plan détaillé de mise en marché et de promotion.**

Renseignements sur le matériel créatif

* **Synopsis** décrivant de façon détaillée les thèmes du projet, le sujet et le cadre de l’histoire.
* **Matériel créatif**le scénario, la bible, le traitement, scène à scène, description des éléments créatifs (veuillez inclure une description de la manière dont l’exigence relative à la langue autochtone sera intégrée). Dans le cas d’une série renouvelée, veuillez s’il vous plaît fournir un hyperlien vers des épisodes de la saison précédente.
* **Filmographie du réalisateur ou de la réalisatrice** pour les documentaires d’auteur seulement.

Renseignements sur les droits sous-jacents

* **Sommaire de la chaîne de titres** une chronologie de tous les contrats liés au droit d'auteur du projet de la conception jusqu’à la présentation de la demande.
* **Document(s) relatif(s) aux droits** incluant toutes ententes de scénarisation et de réalisation signées, y compris, sans s’y limiter, les ententes de transferts de droits, les contrats d’option ou d’acquisition, la permission d’une maison d’édition, l’avis de renonciation et les actes de cession prouvant que le requérant détient tous les droits relatifs au concept et au matériel créatif sous-jacent pour produire, distribuer et/ou exploiter le projet dans les marchés cibles **OU** un avis (opinion) juridique concernant la chaîne de titres qui confirme, à la satisfaction du FMC, que le requérant est propriétaire de **tous** les droits.
* **Entente(s) de coproduction canadienne(s) et/ou internationale(s)**.
* Dans le cas des **coproductions internationales** **en vertu d’accords officiels** : un exemplaire de la demande de recommandation préliminaire soumise au service des coproductions de Téléfilm Canada.

Personnel de création clé

* **Liste détaillée des membres de la distribution et de l’équipe** précisez la nationalité.
* **Curriculum vitæ de toutes les productrices ou les producteurs, scénaristes, réalisatrices ou réalisateurs, compositrices et compositeurs et d’éléments de notoriété** décrivant l’historique complet des emplois, la formation, les attestations ainsi que les prix et les nominations reçus à ce jour, avec hyperlien(s) des œuvres des réalisateurs.
* **Sommaire des prix et des festivals** (formulaire disponible) pour les productrices/producteurs, scénaristes et réalisatrices/réalisateurs (le cas échéant).
* **Lettre(s) ou courriel(s) démontrant la présence confirmée d’éléments de notoriété** tels que des personnalités, des actrices ou acteurs, des narratrices ou narrateurs, compositrice ou compositeurs connus. Le projet sera également évalué en fonction d'une présence significative dans les médias sociaux ou s'il s'agit d'une propriété intellectuelle sous-jacente connue et reconnaissable.
* **Contrat(s) ou lettre(s) d’entente** (le cas échéant).

Information corporative

* **Déclaration sur le statut canadien de la société et de ses administratrices, administrateurs et actionnaires**

(formulaire disponible). Veuillez soumettre un formulaire pour la société requérante et, le cas échéant, pour une société co-requérante, pour les sociétés mères ou pour tout autre actionnaire qui est une société. **Certificat de constitution du requérant**

Le terme « requérant » désigne la société à but lucratif qui fait la demande. Si vous postulez au nom d'une entreprise qui n'est pas encore constituée en société, ne soumettez rien à ce stade. Cependant, les documents de constitution seront requis à l’étape de signature du contrat.

* **Profil de la société** y compris le mandat de la société pour tous les requérants et corequérants, ainsi que leurs sociétés mères, le cas échéant.
* **Convention entre actionnaires** (le cas échéant).
* **Attestation de la ou du secrétaire général** document portant sur l’identité et le pouvoir de signature des dirigeants.

*\*Soyez avisés que dans le cas où un projet est sélectionné et reçoit du financement du FMC, la société requérante devra soumettre d’autres documents avant l’émission du contrat.*

Veuillez noter :

* L’utilisation d’une police de caractères simple, noire sur fond blanc et dont la taille est supérieure à 11 points facilite la lecture de vos documents.
* Les documents directement téléversés sur Le portail BEA dont la taille ne doit pas dépasser 25Mo, doivent être en format PDF, Microsoft Word, Microsoft Excel ou tout autre format compatible avec Microsoft Office ou Adobe Acrobat.
* Les documents dont les formats ne sont pas pris en charge (ex. Apple Pages, Apple Numbers) ne seront pas évalués.
* Les formats de fichier permettant la compression de données (ex. ZIP) ne doivent être utilisés que pour les images, fichiers audios et audiovisuels.
* Les hyperliens vers du matériel audiovisuel ne doivent pas provenir de plateformes nécessitant une inscription ou permettant le partage d'informations personnelles au requérant (ex. Google Drive, DropBox, Microsoft OneDrive).